

SAVIGNY

• Le Mag'



LE MAGAZINE DES SAVINIENS | NUMÉRO 06 • NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2023



14 Dossier

Vivez la magie des fêtes à Savigny

4 Savigny en images

L'actu 8
Retrouvez l'actualité de votre ville

10 **Près de chez vous**
Zoom sur la petite enfance :
bien grandir à Savigny-sur-Orge

Ça bouge en ville 12
Chloé Wary, une artiste
qui en a sous le crayon !

13 **Décryptage**
de la taxe foncière 2023

Dossier 14
Vivez la magie
des fêtes à Savigny

20 **Le chiffre du mois**
Réhabilitation Grand-Vaux :
où en est-on ?

Commerce 21
« Ma Jolie Pâtisserie »,
c'est pas (que) de la tarte !

22 **Travaux**

Cadre de vie 23
Cimetières : pour le
respect de nos défunts

24 **Associatif**
Nouveauté : le GUYA,
un outil de simplification

Rencontre avec 25
Valérie & Béatrice : « *Redonner de la vie
et du lien social à nos seniors* »

26 **Territoires**

Mémoire 27
La Martinière :
une mémoire vive !

28 **Informations pratiques**

Tribunes politiques 30



SAVIGNY
•Le Mag'

Magazine municipal d'information - Edition novembre-décembre 2023

Ville de Savigny-sur-Orge - 48, avenue Charles-de-Gaulle 91600 Savigny-sur-Orge - www.savigny.org - 01 69 54 40 00

Vous n'avez pas reçu le précédent magazine, merci de contacter le service communication au 01 69 54 40 48 - communication@savigny.org

Directeur de la publication : Alexis TEILLET, Maire de Savigny-sur-Orge • **Directrice de la rédaction** : Malia COUTAND • **Rédaction** : service communication • **Maquette** : service communication • **Photographies** : Lionel Antoni - service communication - Adobe Stock • **Imprimeur** : IMPRIMERIE RAS, 6 avenue de Tissonvilliers - 95400 Villiers-le-Bel-Pontoise - 01 39 33 01 01 - Siret : B 308 343 599 • Le magazine municipal est imprimé sur un papier labellisé PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org. Les encres utilisées sont exemptes de métaux lourds • Impressions offset et numérique conformes aux exigences IMPRIM'VERT® • Tirage à 18 500 exemplaires.



I SAVIGNY Le mot du Maire I

Chères Saviniennes, Chers Saviniens,

Le 13 octobre, la communauté éducative et l'ensemble des citoyens ont une nouvelle fois été plongés dans l'horreur.

Trois ans après la mort de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie de 47 ans, massacré et décapité près de son collège de Conflans-Sainte-Honorine, Dominique Bernard, enseignant de lettres au lycée Gambetta à Arras, a été lâchement assassiné en tentant de protéger ses élèves et ses collègues.

Au nom du Conseil municipal, je veux adresser mon plein et entier soutien aux directeurs d'écoles, au principaux, aux proviseurs, à la communauté éducative, aux parents et à tous les élèves.

A chaque drame, nous invoquons un sursaut républicain, un réveil national et une prise de conscience du mal qui nous ronge.

A chaque drame, nous pleurons désespérément nos morts.

Aucune cause, aucune idéologie, aucune religion ne justifie le recours à la barbarie.

Rien ne justifie que des individus, perdus, fragiles et influençables, puissent prendre les armes contre des enseignants, des policiers ou tout symbole d'autorité et de culture.

Rien ne justifie que l'école, sanctuaire républicain, soit pris pour cible. Ce lieu de savoirs, d'apprentissage à la citoyenneté et à la cohésion nationale a été une fois de plus touché en plein cœur vendredi 13 octobre.

Comment justifier le massacre d'innocents dans l'exercice de leurs fonctions ? Comment ne pas avoir peur pour nos enfants, pour leur avenir et pour celui du pays ?

Comment ne pas en vouloir à des groupes qui souhaitent faire sécession, qui n'ont qu'une envie d'être en marge de la société française et qui rejettent en bloc les valeurs de notre République ?

Comment de pas basculer nous aussi dans la noirceur, le repli teinté de fatalisme et l'aveugle haine de ceux qui sont meurtris dans leur chair ?



”

A chaque drame,
nous nous rassemblons,
nous rendons hommage
à ces enseignants,
injustement tués,
tombés sous le joug
de la barbarie et de
l'obscurantisme.

*M. le Maire et les Élus lors
de l'hommage à Dominique
Bernard, le 16 octobre.*

A Samuel, à Dominique, à leurs proches, à leurs collègues, à tous ceux qui nous protègent, forces de l'ordre et de secours, à tous ceux qui enseignent, qui forment à la liberté de conscience, au libre arbitre, à la liberté d'expression, à la liberté de conscience et à toute la communauté éducative, face à la barbarie et au terrorisme, nous ne nous résignerons pas.

Nous devons rester unis.

Pour que vivent les valeurs de la République, pour que leurs morts ne soient pas vaines et pour qu'ensemble, nous nous frayons un chemin vers des jours moins sombres, vers l'espoir que ce drame ne se reproduise pas.

*Très Sincèrement,
Alexis Teillet*

Maire de Savigny-sur-Orge



Qui dit rentrée, dit forum ! Associations sportives, culturelles et solidaires ont envahi le Parc des Sports pour une journée rythmée par des démonstrations, des échanges et des rencontres.
La Maison des Associations Sportives a également été inaugurée à cette occasion.

Rien de mieux que les Journées du Patrimoine pour (re)découvrir la riche histoire de Savigny au travers d'un tour des archives, d'un atelier blason pour les enfants, d'une chasse au trésor place Davout ou d'une visite du lycée Corot.





Le recrutement par le Sport !

Tel était l'objectif du "Tous au Sport" organisé par Pôle emploi en coopération avec la Ville, la Fédération Française d'Athlétisme et le Savigny Athlétisme 91.

Le 16 octobre, un hommage a été rendu à Dominique Bernard, professeur de lettres à Arras, assassiné après avoir tenté de protéger ses élèves et ses collègues.

Un rassemblement citoyen et républicain s'est tenu en soutien au corps enseignant une nouvelle fois touché par la barbarie.



Médailles d'argent, vermeil, or ou grand or, ce sont 70 récipiendaires qui ont été félicités par M. le Maire et les Elus pour leur parcours et leur ancienneté allant de 20 à 40 ans de travail.



« Vieillir ensemble, une chance à cultiver ! » : tel était le thème de la semaine bleue visant à apporter un nouveau regard sur le vieillissement, renforcer les liens intergénérationnels et nourrir la solidarité.



Recevoir un diplôme qu'il soit brevet, Bac, licence, master ou doctorat, c'est une réussite célébrée lors de la soirée des Lauréats. Bravo à eux !



Ça roule à Savigny avec des animations autour des mobilités douces (circuits ludiques, réparation vélo, prévention trottinette électrique, librairie mobilité, vélo smoothie...) proposées aux petits et grands rouleurs.

Faciliter l'intégration des nouveaux saviniens et les guider dans leur quotidien, telle est la mission des Élus et agents municipaux rappelée lors de cette journée faite de visites et d'échanges.





Que ce soit en courant, en marchant jeunes ou moins jeunes, vous étiez nombreux à vous mobiliser au Parc Champagne contre le cancer du sein à l'occasion de la Boucle Rose.

Une course solidaire qui a réuni plus de 800 participants ! Bravo également aux jeunes coureurs de la Baby boucle.



En vue d'élaborer le nouveau plan de circulation et de stationnement de la Ville, deux ateliers de concertation accompagnés d'une balade urbaine ont été organisés les 11 et 19 octobre.

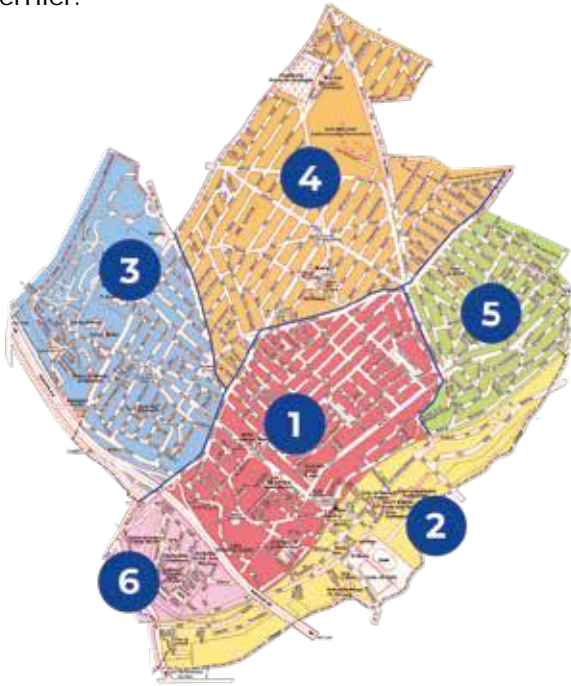




Les réunions
auront lieu à
19h30

Le retour des comités de quartier

Dans le cadre de la démocratie participative, les comités de quartier reviennent pour une deuxième session 2023. Du 6 au 17 novembre, vous pourrez échanger avec M. le Maire et son équipe municipale sur les problématiques de votre quartier. Véritables lieux d'échanges et de réflexion autour de la ville, ces comités sont l'occasion d'aborder les sujets du quotidien et de revenir sur les divers points des comités de juin dernier.



Réunions ouvertes à tous

1 - Quartier Mairie

Lundi 6 novembre

Salle de spectacle

- 48 avenue Charles de Gaulle -

2 - Quartier de l'Orge

Mardi 7 novembre

Réfectoire de l'école
élémentaire Kennedy

- 10 rue de Morsang -

3 - Quartier Jean Moulin

Vendredi 10 novembre

Maison des Associations Sportives

- 33 avenue de l'Armée Leclerc -

4 - Quartier du Plateau

Lundi 13 novembre

Réfectoire de l'école
Elémentaire Jule Ferry 1

- 33 avenue des Chardonnerets -

5 - Quartier du Coteau

Jeudi 16 novembre

Réfectoire de l'école
Elémentaire Aristide Briand

- 31 avenue Joyeuse -

6 - Quartier Grand-Vaux

Vendredi 17 novembre

Maison de quartier

- 5 allée Georges Clemenceau -

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

La Ville de Savigny-sur-Orge recrute :
animateur, cuisinier, gestionnaire
comptable...

Pour découvrir toutes nos offres :
rendez-vous sur :
<https://recrutement-savignysurorge.talentview.io/fr>

Bus à Savigny : le réseau repensé



En prévision de l'arrivée du T12, vos lignes M21A (ex DM21A), M21B (ex DM21B) et DM22 font peau neuve.

A partir du 8 janvier prochain, ces deux lignes seront ainsi prolongées jusqu'à minuit, l'arrêt marqué à "Parc du Château" permettra aux voyageurs de rejoindre directement le T12 (marquant l'arrêt au même endroit). Les horaires de vos bus ont été pensés pour être en correspondance avec le RER C et ainsi vous permettre d'optimiser vos déplacements.

Un foodtruck solidaire à Savigny



Deux fois par mois, la Croix-Rouge installe son foodtruck solidaire « *La petite cuisine d'Henry* » au niveau de la rue de Morsang. Destiné aux personnes sans-abri, le foodtruck offre un repas chaud composé d'une entrée, d'un plat au choix, d'un dessert et d'une boisson. Au total, 20 à 30 repas sont distribués chaque soir. Les plats sont préparés directement dans le camion pour le bénéficiaire qui peut alors profiter d'un repas chaud.

Le foodtruck est installé un jeudi sur deux de 19h à 21h – Rue de Morsang

Journée de la Petite enfance



Le samedi 25 novembre, ne manquez pas le rendez-vous incontournable des 0-3 ans. De 9h30 à 17h30, venez participer à la journée de l'enfance au 26 avenue Charles Mossler. Au programme, des parcours motricité, des ateliers lecture, de la musique, du théâtre de marionnettes, etc. Nouveauté cette année, un ciné-débat sera proposé sur le thème « *Bien dans son corps, bien dans sa tête* ».

Entrée libre et gratuite.

Voyage des seniors : direction le Sud !



Du 1^{er} au 6 mars 2024, la Ville propose aux seniors qui le souhaitent un voyage de 6 jours dans le sud de la France. De Nice à Monaco, nos voyageurs du troisième âge auront la chance de découvrir le carnaval de Nice, la fête du citron de Menton et même les Gorges du loup. Vous souhaitez vous inscrire ? Rendez-vous lundi 11 décembre de 13h30 à 15h30 en Salle des Mariages, ou mercredi 13 décembre de 8h30 à 11h30 uniquement pour les personnes ayant déjà participé au voyage de l'an dernier.

+ d'infos auprès du CCAS au 01 69 54 40 81 ou à ccas-seniors@savigny.org

Consultation citoyenne : réaménagement du Parc des Sports Jean Moulin



Du 15 octobre au 15 novembre, la Ville souhaite connaître votre avis sur le devenir du Parc des Sports Jean Moulin au travers d'une enquête en ligne.

Le réaménagement devra permettre d'ancrer la commune dans une dynamique sportive à fort rayonnement en proposant à ses équipes, des entraînements de qualité avec des équipements normés. Le réaménagement devra également permettre de développer la pratique libre au sein du Parc des Sports tout en pérennisant l'esprit « parc » du site via notamment la réappropriation du parc des Gâtines actuellement très peu fréquenté.

+ d'infos sur : savigny.org

Allocations de fin d'année : le coup de pouce de la Ville

Reversées par le CCAS, ces allocations de fin d'année sont destinées aux enfants de demandeurs d'emploi. Pour en bénéficier, il est nécessaire de s'inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale situé en mairie. Les inscriptions sont ouvertes du 27 novembre au 10 décembre inclus.

Conditions d'obtention :

- Pour tous les enfants de moins de 13 ans
- Justifier d'une inscription à Pôle Emploi ou à la Mission Locale en cours de validité
- Ne pas dépasser le plafond de ressources fixé

Pour connaître toutes les modalités et les informations à transmettre, contactez le CCAS au : 01 69 54 40 80



Il existe également des allocations de fin d'année destinées aux personnes âgées. Les modalités de ces dernières sont à demander au pôle seniors du CCAS au 01 69 54 40 81

Zoom sur la petite enfance : bien grandir à Savigny-sur-Orge



Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le RPE est un véritable outil de soutien, d'accompagnement et d'écoute. Les trois animatrices du relais répondent toujours présentes pour que parents et professionnel(le)s de la petite enfance trouvent réponses à leurs questions.

● Un accueil bienveillant

Des temps d'accueil de 9h30 à 11h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi permettent aux assistantes maternelles de venir gratuitement avec les enfants et ainsi disposer d'un temps d'échange avec leurs homologues. Le relais accueille et informe aussi les futurs et jeunes parents dans le choix du mode d'accueil de leur enfant, en leur présentant les différentes possibilités individuelles et collectives.

Des rendez-vous sont également proposés comme les cafés parents organisés entre parents et professionnels. La Journée de la Petite enfance sera également un espace dédié à ces échanges afin de mieux appréhender l'univers des tout-petits. Prochain rendez-vous, le 25 novembre de 9h30 à 17h30 au 26 avenue Charles Mossler (ancienne école Champagne).

● Une attribution plus juste

La Municipalité a également mis en place une nouvelle critérisation pour les familles, en décembre 2022. Dans un souci d'équité et de transparence dans l'attribution des places en crèche lors de l'étude des dossiers en Commission d'attribution.

Les critères :

- Famille monoparentale ou non
- Situation professionnelle du/des parent(s)
- Enfant porteur de handicap ou maladie chronique invalidante
- Fratrie ou parent porteur de handicap
- Parent(s) mineur(s) ou majeur(s)
- Naissances multiples (selon les revenus)
- Fratrie accueillie simultanément



Horaires d'ouverture du RPE

16 rue des Chardonnets

Lundi, mardi et mercredi
de 8h30-12h et 13h-17h30

Jeudi de 8h30-12h
et 13h-18h30

Vendredi de 8h30-12h



Les ATSEM : un rôle essentiel



La Ville compte 60 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM).

Essentielles à la vie de l'école, les ATSEM assistent le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants. Elles participent également à la mise en œuvre des activités pédagogiques, elles prennent en charge les enfants sur le temps du midi et sont chargés de remettre en état les locaux et matériels utilisés par les enfants. Les ATSEM prennent ainsi soin des petits Saviniens tout au long de la journée.

NOUVEAUTÉ



Une charte des ATSEM est en cours d'élaboration par la Ville, permettant de définir plus clairement le rôle de chacun en classe. *Qui fait quoi ? Quelle est la place de chacun en classe ?* Cette charte traduit la volonté de la Municipalité d'ancrer pleinement le rôle des ATSEM dans le dispositif éducatif des jeunes saviniens.

La charte permet ainsi de :

- Clarifier, délimiter les missions et le rôle de chacun
- Garantir le bon fonctionnement des services à destination des tout-petits
- Constituer un document de référence pour l'ensemble des acteurs de l'enfance
- Préciser les relations hiérarchiques et fonctionnelles de chacun
- Définir les relations au sein de la communauté éducative

Chloé Wary, une artiste qui en a sous le crayon !



Savigny-sur-Orge regorge de talents ! C'est ainsi que nous sommes partis à la rencontre de Chloé Wary, savinienne de 28 ans, auteure de BD qui vient de sortir son 4^{ème} album « *Rosigny Zoo* ». Portrait.

Essonnienne depuis toujours, Chloé découvre la bande dessinée à la MJC Intermèdes-Robinson à Chilly-Mazarin. Très vite et après trois années au lycée Corot de Savigny en option Arts plastiques, elle intègre une formation post-bac en illustration au lycée technique d'arts appliqués Auguste Renoir à Paris, avant de revenir à Savigny.

En 2017, elle éclot et publie son 1^{er} livre, *Conduite interdite*, décrivant les droits (et les non-droits) des femmes en Arabie Saoudite dont celui de conduire. Un roman engagé qui traduit la volonté de la jeune femme de faire passer des messages à travers ses ouvrages marqués par la culture urbaine et populaire.

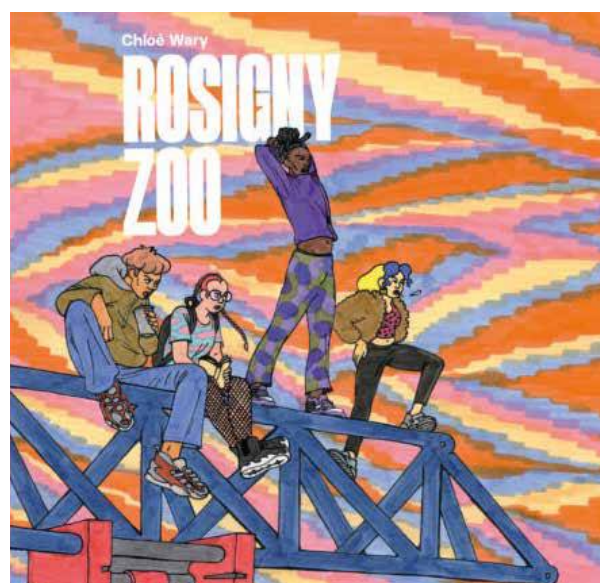
Prenant conscience de l'importance des récits féministes, elle intègre en 2017 la section féminine du FC Wissous – où elle joue toujours – qui lui servira d'immersion et d'inspiration pour l'écriture de *Saison des Roses* (SdR), paru en 2019 aux éditions FLBLB. Une BD engagée qui place l'émancipation féminine au centre d'un terrain de foot de banlieue, et qui récompensera la jeune femme de 6 prix littéraires dont le Prix Artémisia de l'émancipation 2019 et le Prix du public du festival d'Angoulême 2020.

En 2021, elle part pour la Seine-Saint-Denis, élaborer le diptyque « *Rosigny Zoo* », se passant toujours dans la ville imaginaire de Rosigny-sur-Seine, mélange de Chilly-Mazarin, Morangis, Villetaneuse, Savigny... dont elle reprend certains lieux. Elle y fait cohabiter les milieux de la politique locale, du hip-hop et du breakdance en tentant de répondre à plusieurs problématiques telles que « *Quel est le rapport de force entre les institutions et les gens qui font la ville ? Comment trouver sa voie sans renier ses idéaux ?* »



De ses questionnements de jeune femme adulte, Chloé Wary aime ainsi faire le récit d'amitiés tiraillées par les obligations sociales et le besoin de lieux collectifs dans une époque qui se restructure sans cesse. La « *patte* » de la jeune savinienne assurément !

« *Rosigny Zoo* », un livre tout frais, sorti le 31 août !



Editions FLBLB

  @chloewary  www.chloewary.com/





14 Dossier

Vivez la magie des fêtes à Savigny



La fin d'année approche à grands pas et apporte avec elle son lot de rendez-vous incontournables. Salon du vin et de la gastronomie, festivités de Noël, banquet des Aînés... Découvrez le programme.



Salon du vin
et de la
gastronomie

Soirée dégustation et animation musicale

CARRÉ RESTAURATION - DÉGUSTATION

18 & 19 novembre
SAMEDI - 10H À 22H ET DIMANCHE - 10H À 18H
GYMNASÉ PIERRE DE COUBERTIN - 33, AVENUE DE L'ARMÉE LECLERC

PLUS D'INFOS À EVENTS@SAVIGNY.ORG - 01 69 54 40 27

Le rendez-vous des gourmands !

18 & 19 novembre

Avant de lancer les hostilités de Noël, la Ville donne rendez-vous à tous les épicuriens les **18 et 19 novembre prochains au salon du vin et de la gastronomie**. Fromages du terroir, bières locales, charcuteries « made in France », venez découvrir de délicieux produits et échanger directement avec les producteurs.

Le salon sera ouvert au public le **samedi 18 novembre de 10h à 22h pour profiter d'une nocturne** et d'un concert et le **dimanche 19 novembre de 10h à 18h**. Vous aurez l'opportunité de sillonner les allées à la rencontre d'une cinquantaine d'exposants présents tout en profitant d'une ambiance musicale. Au cours de ce week-end, un carré restauration sera installé permettant ainsi à chacun de déguster les mets sur place.

Entrée libre et gratuite

ANIMATION MUSICALE



Le samedi soir, de 18h à 22h, vous pourrez compter sur le groupe "Les Sax jouent et dansent" qui déambulera dans les allées pour vous entraîner avec eux. Le chanteur et ses cinq musiciens vous proposeront une soirée concert ! La variété française raisonnera pour le plaisir des oreilles de chacun dans une ambiance festive et chaleureuse.



Des festivités pour nos Aînés

Comme chaque année à l'approche des fêtes, la Ville propose aux seniors de plus de 65 ans un banquet. L'occasion de se retrouver entre amis autour d'un délicieux repas et d'un bon spectacle. Gratuit et uniquement sur inscriptions, le banquet se déroulera comme chaque année au gymnase Pierre de Coubertin. M. le Maire et l'équipe municipale seront là pour vous accueillir et fêter avec vous cette fin d'année. Les convives de ce banquet auront l'opportunité de profiter du spectacle « Le Grand Nord » un ballet musical lumineux et enchanté qui transportera les spectateurs dans les pays du Nord.

Rendez-vous les 22, 23 et 24 novembre.
Inscriptions terminées.

Pour la deuxième année consécutive, la Ville propose aux Aînés âgés de plus de 70 ans, ne pouvant se rendre au banquet, un colis rempli de délicieux produits. Gourmands et fins gourmets sauront se régaler grâce à cet avant goût de Noël : foie gras de canard, suprême de volaille aux marrons, chocolats, vin et bien d'autres surprises...

Distributions prévues les 3 et 4 décembre.
Inscriptions terminées.

Banquets spectacle
du 22 au 24 novembre
Gymnase Pierre de Coubertin

Colis festif à venir retirer
les 4 et 5 décembre
Maison de quartier Éole et à la Salle de spectacle



Un Noël à Savigny

pour petits et grands

Le mois de décembre enchantera votre fin d'année à Savigny-sur-Orge. La magie de Noël s'apprête à se répandre partout sur la ville.

Le 1^{er} décembre

Le lancement des illuminations

A compter du 1^{er} décembre, la magie de Noël débarque en Ville. Et quoi de mieux qu'un compte à rebours pour illuminer le plus grand sapin de la ville ?!

Vendredi 1^{er} décembre, rendez-vous au **Parc des Sports Jean Moulin, sur le terrain de pelote basque**, pour découvrir un sapin de plus de 6m de haut qui s'illuminera à **18h30**. Tenez-vous prêts pour participer au décompte, le tout en musique accompagnés de l'Harmonie municipale.

Après en avoir pris plein les yeux, la Ville vous invite à une nocturne spéciale jusqu'à 22h pour découvrir en avant-première le village de Noël de nuit ainsi que de beaux et grands échassiers qui déambuleront parmi vous. Vous pourrez également dîner sur place et vous délecter des nombreuses spécialités proposées : bar à huitres, cuisine thaï, créole, et même raclette géante. Et que serait Noël sans un délicieux vin chaud ou chocolat chaud qui saura également ravir vos papilles.

Rendez-vous vendredi 1^{er} décembre de 18h30 à 22h au Parc des Sports Jean Moulin, sur le fronton de la pelote basque (33 av. de l'Armée Leclerc)
Entrée libre et gratuite



Les 2 et 3 décembre

Le Village de Noël

A compter du samedi, petits et grands pourront profiter de ce véritable village de Noël installé sur le terrain de pelote basque. Découvrez en extérieur, de magnifiques chalets en bois qui accueilleront des artisans locaux vous proposant bougies, jeux de société, décorations de Noël, bijoux, produits cosmétiques, etc. Un espace restauration sera également installé pour vous permettre de savourer un bon petit plat.

Durant votre visite, vous aurez certainement la chance et le privilège d'échanger et de prendre une photo avec le Père Noël qui sera parmi nous ! Une fanfare animera également ce week-end spécial en interprétant tous les airs de Noël que vous aimez.

● L'atelier du Père Noël

Continuez votre périple dans les allées du village pour atteindre l'Atelier du Père Noël. A l'intérieur, retrouvez d'autres stands : décors, loisirs créatifs, ainsi que des ateliers création, jeux de société et réalisation de cartes de Noël (inscriptions obligatoires sur savigny.org). Les plus jeunes pourront profiter d'un atelier contes de Noël.

Rendez-vous le samedi 2 décembre de 11h à 22h et dimanche 3 décembre de 11h à 17h30 au Parc des Sports Jean Moulin, sur le fronton de la pelote basque (33 av. de l'Armée Leclerc)
Entrée libre et gratuite

Le 17 décembre

Animations de Noël au marché Davout

Le dimanche 17 décembre, la Ville vous propose une animation spéciale au Marché Davout en cette période de fêtes pour faire patienter les enfants avant l'arrivée du Père Noël... Quoi de mieux que de venir créer sa propre décoration pour embellir son sapin ! Paillettes, couleurs, et fausse neige seront de mise pour réaliser la plus jolie des boules de Noël.

Rendez-vous le dimanche 17 décembre de 10h à 12h au marché Davout
Inscriptions obligatoires sur savigny.org

Le 20 décembre

Un ciné-vacances de Noël

A quelques jours de Noël, l'impatience monte d'un cran ! La Ville vous propose comme durant toutes les vacances scolaires un ciné-vacances à seulement 2€ la place. Pour l'occasion (re)découvrez le film d'animations Azur et Asmar retraçant l'histoire de deux frères élevés ensemble et à la recherche de la fée des Djins...

Rendez-vous le mercredi 20 décembre à 16h30 en Salle de spectacle (48 av. Charles de Gaulle)
Réservations sur savigny.org

La boîte aux lettres du Père Noël

En décembre, les petits lutins du Père Noël installeront une boîte aux lettres spéciale sur le parvis de l'Hôtel de Ville... Celle-ci est à destination du Pôle Nord et réceptionnera toutes les lettres des enfants (et des plus grands).

Attention, envoyez-bien votre lettre avant le jour de Noël pour être certain d'avoir une réponse !



Boîte du Père Noël

Réhabilitation Grand-Vaux : Où en est-on ?

Prévu dans le cadre du NPNRU*, la transformation du quartier Grand-Vaux se poursuit fin 2023 avec notamment une phase anticipée de réhabilitation et résidentialisation de logements dans les immeubles rues Van Gogh et Monet.

40.6 M€ HT : COÛT TOTAL DU PROJET
porté par le bailleur
1001 vies habitat

DONT

20 M€ HT : FINANCÉS PAR L'ANRU
(Agence nationale pour
la rénovation urbaine)



ZOOM SUR LES COÛTS :

Démolition : 28.8 M€ HT » Subvention ANRU : 17.8 M€ HT
Réhabilitation : 10.4 M€ HT » Subvention ANRU : 1.6 M€ HT
Résidentialisation : 1.3 M€ HT » Subvention ANRU : 535 200 € HT

- **2020 phase 1 du relogement** : barre Maurice Utrillo
+ tour 5 Van Gogh = 208 ménages relogés
- **2023 phase 2 des relogements** : barre Van Gogh
= 27 relogements actuellement en cours
- **2023 phase de réhabilitation** : barre Monet (halls 2,4,6)
+ tour 1 Van Gogh = 223 logements en cours de réhabilitation



* Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine

POUR LES TRAVAUX DE LA TOUR VAN GOGH :

- Travaux de façade
- Isolation thermique extérieure
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Remplacement des garde-corps
- Démolition des claustras dans les loggias
- Restructuration des locaux communs du RDC, création de locaux Vélos-poussette
- Rénovation des parties communes (mise en place de la vidéophonie, remplacement des boîtes aux lettres)

SOIT AU TOTAL : **223** logements rénovés

+1 appartement témoin Recup'&Co servant pour les permanences du bailleur ainsi que pour des ateliers solidaires

POUR LES TRAVAUX DE LA BARRE MONET :

- Travaux de façade
- Isolation thermique extérieure
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Remplacement des garde-corps

+1 logement de courtoisie mis à disposition par le bailleur pour des familles en journée pendant toute la durée des travaux.

« Ma Jolie Pâtisserie », c'est pas (que) de la tarte !



Ouvert depuis juin dernier, Ma Jolie Pâtisserie a pris ses quartiers au 173 boulevard Aristide Briand. L'occasion de rencontrer Salim et Marie qui ont décidé de vous faire aimer la pâtisserie fine.

Quelque fois, un mauvais contexte peut vous servir de tremplin. C'est ce qu'il s'est passé pour Salim et Marine, amis d'enfance à Savigny, qui ont su rebondir après le COVID pour lancer leur propre affaire.

Après un CAP Pâtissier et quelques expériences, en tant que chauffeur à Orly, le jeune homme se lance. Mais stoppé par la crise sanitaire en 2020, il se retrouve confiné à la maison et s'amuse à replonger dans la farine, le sucre et les œufs pour le plaisir de sa famille. S'inspirant de nombreuses créations qu'il peut voir ici et là, Salim vend alors ses pâtisseries en ligne notamment sur Snapchat, où il connaît un grand succès. Profitant de ces réseaux sociaux, il tombe alors sur les créations de Marine, pâtissière amateur cherchant à progresser.



Reconnaissant son potentiel et son talent de « transformer tout ce qu'elle touche en succès », Salim propose à la jeune femme de s'associer ! Ils s'implantent alors à Savigny, leur ville d'origine et d'habitation, pour faire découvrir aux Saviniens la pâtisserie fine faite maison. Le pari est réussi, Ma Jolie Pâtisserie est un endroit convivial où l'on prend plaisir à se retrouver.

Dotés d'une boutique chic et raffinée comme ils l'avaient imaginé, Salim et Marine peuvent laisser libre cours à leurs idées de recettes comme des trompe-l'œil citron, pomme, noix de coco ou des classiques comme le fraisier ou le Paris-Brest, et ainsi plaire aux différentes papilles.

Les deux jeunes gens ne comptent pas s'arrêter là et ambitionnent d'élargir leur gamme par des brunchs, des petits déjeuners et une offre salée avec des sandwiches gourmets. Pour sûr, ils ne sont pas prêts de lâcher le morceau (de gâteau) !



📍 Ma Jolie Pâtisserie

173 Bd Aristide Briand - 01 78 84 86 38
Ouvert lundi, mercredi, jeudi de 10h à 19h
et du vendredi au dimanche jusqu'à 20h





● Réhabilitation de mur et aménagement de voirie

RUE MARC SANGNIER (SUITE)

Réhabilitation du mur en partie effondré afin de sécuriser la circulation piétonne. Aménagement du stationnement. Création d'un îlot de verdure et réhabilitation du mur de soutènement.

📍 300 000€ TTC

● Travaux de réfection de la voirie et du trottoir

AVENUE DE L'ARMÉE LECLERC

Suppression des chicanes, remplacées par des plateaux surélevés pour apaiser la circulation. Création d'une piste cyclable et réaménagement du trottoir côté « stade ».

📍 360 000€ TTC



● Piste cyclable et réaménagement de l'espace

RUE DES PALOMBES

Travaux réalisés afin de prolonger la voie verte de la Vanne des Eaux. Création d'une piste cyclable, pose d'un revêtement type enrobé drainant beige, mise en place de mobiliers au niveau des accès, mise aux normes des terrains de pétanque.

📍 650 000€ TTC

Financeurs : Région Ile-de-France 50%
Département de l'Essonne 20%



Le saviez-vous ?

Une importante campagne d'élagage d'arbres a eu lieu en septembre et octobre afin de sécuriser la voirie, ses usagers et intégrer au mieux le végétal dans l'environnement.

Cimetières :

pour le respect de nos défunts



Depuis septembre, les cimetières de la ville (Champagne et la Martinière) ont fait l'objet de travaux de réfection et d'entretien, aussi bien au niveau des allées que des espaces verts.

Au cimetière Champagne, l'allée se trouvant du côté des tombes militaires a été refaite dans le prolongement des travaux entamés en 2022, pour un coût total de 150 000 €. Au-delà d'un embellissement des lieux, ces travaux visent à rendre le cimetière plus accessible pour les personnes à mobilité réduite.



Pour l'entretien général de ces espaces, la Ville procède à 7 campagnes de désherbage sur l'année (ici à la Martinière) visant à éliminer systématiquement toutes les mauvaises herbes présentes dans les allées et entre chaque tombe. La végétation est coupée à ras du sol à l'aide de débroussailleuses à fil et sans usage de produits phytosanitaires*.



QUELQUES CHIFFRES :

Cimetière Champagne
42000 m² 6000
sépultures

Cimetière de la Martinière
8000 m² 1500
sépultures



*Zéro phyto c'est quoi ?

Les cimetières zéro-phyto comme ceux de Savigny sont des cimetières dits « écologiques » entretenus sans aucun produit dangereux pour l'environnement depuis juillet 2020 (janvier 2017 dans les rues), et grâce à des alternatives comme le désherbage électrique ou manuel. Pour cela, il est parfois nécessaire de laisser la nature reprendre ses droits et favoriser une certaine biodiversité (fleurs, abeilles, insectes, escargots).

Rappel : entretien des tombes

Les tombes relèvent de la propriété privée. Ainsi, leur restauration et entretien sont à la charge des propriétaires (ou ayants-droits) qui doivent les maintenir en bon état de propreté pour assurer la décence des lieux et la sécurité des visiteurs.

Nouveauté :



le GUYA, un outil de simplification

Depuis septembre dernier, la Ville a mis en place un guichet unique de la vie associative (GUYA). Ce nouveau système permet désormais de rassembler et simplifier les démarches pour toutes les associations saviniennes.

Nouvel outil permettant de faciliter les échanges et démarches entre associations et services municipaux, le GUYA est la réponse apportée permettant de centraliser les demandes et besoins de chacun afin d'offrir rapidité et efficacité.

Jusqu'à présent, les associations devaient échanger avec le service auxquelles elles étaient rattachées : sport, culture, solidarité, etc, avant que celui-ci ne se rapproche d'autres services à son tour.

Désormais, il n'y a plus qu'un seul et même interlocuteur municipal. Toutes les démarches se feront désormais via le GUYA, (service Vie locale).

Les avantages du GUYA :

- ★ Il est un point d'accès aux ressources et documentation (démarches administratives, formalités, informations, etc)
- ★ Il offre accompagnement et conseils (demande de subventions, déclaration légale, etc)
- ★ Il permet une mise en relation du tissu associatif (favorisant ainsi les rencontres entre associations)
- ★ Il proposera des sessions de formation.

Plus de
170 associations
saviniennes

3 questions à Angéline, gestionnaire de vie associative du GUYA :



A quoi sert concrètement ce guichet unique ?

Il permettra de faciliter considérablement les démarches des associations en les accompagnant au quotidien. Le GUYA servira aussi de porte d'entrée pour les différentes demandes et rendra plus rapides les délais de traitement de certaines démarches, comme pour les prêts de matériel ou les impressions par exemple. Le guichet permet donc un gain de temps pour tous !

Quelles sont les démarches qui dépendront du GUYA ?

Tout ce que les associations demandaient auparavant au service rattaché est désormais pris en charge et traité par le guichet unique* : besoins de salle, demandes de communication et d'impression, demandes de transports ou encore demandes de subventions.

Comment contacter le guichet unique ?

C'est très simple, il suffit d'écrire à l'adresse vielocale@savigny.org ou au **01 69 54 40 75**

* À l'exception des équipements pour les saisons sportives.

Valérie & Béatrice :

« Redonner de la vie et du lien social à nos seniors »



Les Résidences Autonomie sont des lieux importants pour l'épanouissement de nos seniors. Rencontre avec Valérie, nouvelle directrice des Résidences Autonomie Morigny, César Franck & Midol, accompagnée de son binôme Béatrice, responsable hébergement et social.

Valérie et Béatrice, pouvez-vous nous expliquer ce que sont les Résidences Autonomie ?

A l'inverse des EHPAD, les RA sont des lieux non médicalisés s'adressant aux seniors ayant une autonomie globale, que ce soit pour la toilette, les repas, les déplacements etc. Elles accueillent ainsi des personnes du 3^{ème} âge logées dans des appartements et qui se retrouvent pour partager des activités et ainsi lutter contre l'isolement.

Quelles sont les critères et les étapes pour accéder aux RA ?

Pour intégrer les RA, il faut être âgé d'au moins 60 ans, avoir un lien avec Savigny soit par domicile ou par rapprochement familial, mais également avoir un revenu suffisant fixé au minimum à l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA). L'attribution des logements se fait sur dossier (auprès du CCAS) et après examen en commission et entretien.

Sur ce dernier point, il faut savoir que les personnes sont affectées sur les 3 résidences selon leurs revenus avec un seuil de loyer « bas » fixé pour Midol (400-600 €), « moyen » pour César Franck (600-900 €) et « haut » pour Morigny (900-1400 €).

Et en termes de personnel, comment cela s'organise-t-il ?

Nous sommes une équipe de 26 personnes polyvalentes réparties sur les trois structures

comprenant 148 logements et selon quatre grands pôles que sont l'administration, l'entretien, le gardiennage ou la restauration.

C'est-à-dire ?

A Midol, où se situe la cuisine centrale, nous préparons entre 120 et 130 repas/jour, environ 70 sont destinés au portage de repas, 15 pour l'Accueil de Jour Simone Dussart et environ 40 pour les RA qui souhaitent manger ensemble. Parce que les résidences c'est avant tout créer du lien social.

En parlant de lien social, quels sont vos futurs projets ?

Nous souhaitons développer nos activités (sophrologie, gym douce, théâtre, chorale, massages, repas à thème) mais également ouvrir les résidences sur l'extérieur avec des partenariats avec les écoles, les structures culturelles et les EHPAD.



Étapes d'attribution de logements en RA :

- **Visite** au CCAS de la ville
- **Dépôt** de candidature
- **Examen** en fonction de l'autonomie et des revenus
- **Détermination** du GIR (Groupe Iso-Ressources) correspondant au niveau de perte d'autonomie (6 ou 5 pour intégrer les RA)
- **Commission** d'attribution logements (1 fois par mois)
- **Entretien physique** et détermination de la résidence.



Alexis TEILLET
Conseiller départemental
du canton de Savigny-sur-Orge

Une légumerie départementale prévue pour 2025

Dans le cadre de la création d'une légumerie essonnoise, le Conseil départemental a voté la création d'une société publique locale (SPL) baptisée "*Essonne Terre d'Alimentation*", ainsi que l'achat d'un terrain à Etrechy pour la construction d'un futur site. L'objectif de cette SPL est de permettre l'approvisionnement de la restauration collective en produits agricoles de proximité. Ainsi, la future légumerie devrait pouvoir produire 3 000 tonnes de fruits et légumes par an. Les premiers produits de cette SPL devraient être dégustés par les écoliers et collégiens en 2025.



**Métropole
du Grand Paris**

Catherine CHEVALIER
Conseillère métropolitaine

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) : Vivez les Jeux de Paris 2024 à Savigny !

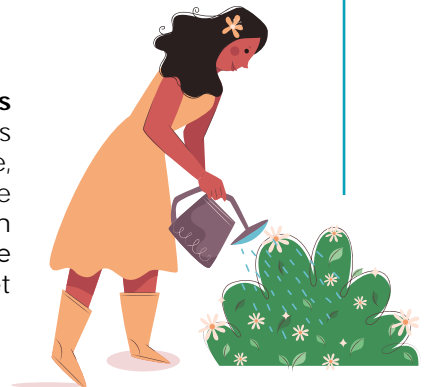
Pour contribuer à la réussite des JO et faire que chaque métropolitain puisse y prendre part, la MGP propose cet AMI visant à soutenir des événements festifs et sportifs promouvant les valeurs de l'olympisme. Ouverts à tous, gratuits et intergénérationnels, les projets réalisés dans ce cadre permettront aux villes de fédérer les habitants, acteurs locaux et partenaires autour des valeurs de l'Olympisme créant ainsi une résonance locale lors des Jeux. Candidatures jusqu'au 31 mai 2024.



Aide pour l'achat de récupérateurs d'eau

Utiliser l'eau de pluie pour arroser son jardin présente des avantages économiques et environnementaux. La Région encourage donc les propriétaires franciliens à s'équiper d'un récupérateur d'eau de pluie, en leur proposant une aide pouvant atteindre jusqu'à 20 000 €. Cette mesure, prévue dans le Plan de protection, de résistance et d'adaptation de la Région Île-de-France au changement climatique (PRACC), se justifie alors que les épisodes de sécheresse se font de plus en plus fréquents et que la gestion des eaux de pluie est devenue un enjeu majeur.

+ d'infos sur www.iledefrance.fr



La Martinière : une mémoire vive !



La place Davout
imaginée par Alexis Duparchy

En mai 1832, le conseil municipal se préoccupe de la création d'un nouveau cimetière, en remplacement de celui de la rue du Mail. Les premières inhumations ont lieu à La Martinière à partir du 1^{er} janvier 1834. C'est ici que reposent quelques-uns de ceux qui ont fait l'histoire de Savigny.

Savigny est alors essentiellement agricole. C'est donc sans surprise qu'on y trouve des tombes de cultivateurs : la famille Petit exploitant la ferme Champagne de 1744 à 1916, la famille Mézard propriétaire d'une des plus grandes fermes de Savigny pendant plus de trois siècles et demi, la famille Poitou de la ferme du même nom située au 37 rue Chamberlin, ainsi que la famille Dorgère sur l'avenue de la Gare.

De nombreux maires y sont également inhumés, parmi lesquels René Legros, maire de 1929 à 1935 pendant la période des lotissements. Il fait raccorder le plateau aux réseaux de gaz, d'eau, d'électricité, des égouts en un temps record. Ces travaux pèsent sur le budget communal, il y perd sa réélection et ne retrouve son mandat qu'en 1947.

Des bienfaiteurs comme Alexis Duparchy, qui lègue à la Ville la place Davout et Marie Chauvet, donatrice de sa maison, notre actuel espace Simone Dussart, y ont aussi leurs sépultures.

Des familles de commerçants bien connus y sont enterrées : la famille Bardy, cafetier sur le boulevard, la famille Van Leemput, éditeur de cartes postales dans la rue Mézard, ou encore les familles Sirven et Verrier de la Grande rue.

Enfin, le monument aux morts, érigé pour dénoncer l'hécatombe des deux conflits mondiaux, commémore la mémoire des enfants de Savigny tombés au champ d'honneur.



M^{me} Sirven devant
son épicerie mercerie
de la Grande Rue



Le monument
aux morts

La maison de Madame Chauvet,
aujourd'hui centre d'accueil de
jour pour les personnes malades
d'Alzheimer





• Instantané



villedesavignysurorge · Suivre



Vous aussi, suivez le compte Instagram @villedesavignysurorge et partagez vos plus beaux clichés avec #MonSavigny !



Robin REDA
— votre député —



Bienvenue aux nouveaux saviniens

Août

- Ilya BOLGAR - 02/08/2023
- Maëva NOUKELA NGUEKAP - 02/08/2023
- Rubén MAKUMBA MUSOBO NSIKU - 03/08/2023
- Ismail N'DIAYE - 04/08/2023
- Myriam ACHOU - 05/08/2023
- Sinoha DANOUN - 08/08/2023
- Louise SADDEDINE - 09/08/2023
- Maya STRANGO - 10/08/2023
- Mathis BEZIADE - 10/08/2023
- Léo RANDRIANARISOA - 11/08/2023
- Mariam TAYEB - 11/08/2023
- Rayan KEDDOUCHE - 17/08/2023
- Adam BOUGHERARA - 18/08/2023
- Yasmine KACEMI - 19/08/2023
- Samba DIALLO - 26/08/2023
- Joy DELALANDE - 28/08/2023
- Jules PINTEAUX PION - 30/08/2023
- Chems LASSOUED - 31/08/2023
- Inaya LEBRAY - 31/08/2023

Septembre

- Edilson TAVARES CONÇALVES - 01/09/2023
- HARSCOAT Gabrielle - 02/09/2023
- ADELAIDE Mylann - 06/09/2023
- Luna PETIT BERNARD-FLOIRAC - 08/09/2023
- Tania RIBEIRO - 09/09/2023
- Elliott LENOIR - 14/09/2023
- Elyne REBAH - 15/09/2023
- Nolan LALLEMAN - 17/09/2023

Félicitations aux mariés



Août

- GIFUMBE MALALA Armand et LUTULA Ornella - 05/08/2023
- MOUKRIM Saifi et IBRAHIM Mariama - 05/08/2023
- VERGNE Laura et SFEDJ Jonathan - 12/08/23
- DESHOMMES Evens et DOMERÇANT Maé - 19/08/23
- KALAMBAY SUTSHIA Blanchard et DHUYVETTER Chantal - 26/08/23

Septembre

- Jean-Robert THIÉBAUT et Dominique DA PONTE - 02/09/2023
- Cédric CLOVIS et Delphine CORRAL - 09/09/2023
- Nicolas MINISINI et Cécile MARCHON - 09/09/2023
- Tiémoko KONE et Karine VIRAYE - 16/09/2023
- Thierry FRANCK et Marilynne GEFFROY - 23/09/2023
- Florent DELBE et Léonie AUJUMIER - 23/09/2023
- Christophe BOURSE et Valérie FRAUCHE - 23/09/2023
- Nabil GRIM et Yasmine ABCHICHE - 30/09/2023



Numéros d'urgence

15

SAMU

17

Police secours

18

Pompiers

112

numéro européen urgence



Pharmacies de garde

La liste est à retrouver sur l'application citoyenne



• Adjoints au Maire



PERMANENCES DU MAIRE



Samedi matin

de 9h à 12h • Hôtel de Ville



2^e et 4^e mardi du mois

de 19h à 20h • Allô M. Le Maire

au 0 800 09 16 00 (numéro gratuit)

Pas de permanence pendant les vacances scolaires

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi *, mardi et vendredi : 8h30 - 12h / 13h - 17h30

Jeudi : 9h30 - 19h

Mercredi et samedi matin : 8h30 - 12h

* Le CCAS, le service Logement et le service Urbanisme sont fermés au public le lundi après-midi

Tél. : 01 69 54 40 00 - www.savigny.org

Hommage

M. Ernest Gabriel Calendrier, ancien employé municipal de la ville est décédé le 30 août 2023 à l'âge de 86 ans. Entré à la mairie en tant que maçon, il travailla également au sein du secrétariat général puis, auprès du service de l'enfance. Il était connu de tous comme « *Le Père Noël de Savigny* », un rôle qu'il endossait chaque année avec plaisir et ce même après sa retraite. La Ville présente toutes ses condoléances à sa famille et ses proches.



Pascal LEGRAND

Adjoint au Maire
délégué aux sports, à la jeunesse
et à la vie associative



Catherine CHEVALIER

Adjointe au Maire
déléguée au cadre de vie
et aux déplacements



Daniel GUETTO

Adjoint au Maire
délégué à l'urbanisme individuel,
au patrimoine et au devoir
de mémoire



Aurélie GUÉGUEN

Adjointe au Maire
déléguée à la santé, à la solidarité,
au bel âge et à l'habitat



Charles DARMON

Adjoint au Maire
délégué aux finances
et aux fonctions support



Sandrine VIEZZI

Adjointe au Maire
déléguée à l'éducation,
à la réussite éducative
et au périscolaire



Mathieu FLOWER

Adjoint au Maire
délégué à la politique de la ville
et à la démocratie locale



Julie PLAZA

Adjointe au Maire
déléguée à la culture
et à l'événementiel



Jean-Charles HENRY

Adjoint au Maire
délégué aux commerces et
au développement économique

— Bien vivre à Savigny —

PLU : Une modification tardive et inefficace

Après plus d'un an de temps perdu, la majorité nous propose une modification du PLU qui n'apporte aucune solution :

- Suppression des zones UG qui assuraient la transition entre immeubles et pavillons, ce qui va accélérer les constructions au lieu de les contenir, alors que nos équipements sont déjà insuffisants pour la population actuelle.
- Aucune prise en compte des alertes de l'étude environnementale sur la qualité de l'air, sur les risques d'inondation, sur les risques de retrait/gonflement des sols liés au changement de climat.
- Aucun îlot de fraîcheur en cœur de ville sous forme de squares que nous pourrions aménager à peu de frais,
- Aucune adaptation du gabarit de nos rues pour accueillir les transports en commun et les nouvelles mobilités.

La modification sera validée après une consultation minimale de la population, dont les avis ne sont jamais pris en compte.

A quand un travail sérieux ?

**Groupe Bien Vivre à Savigny,
Patrice Kouama, Fatima Kadri,
Jean-Marc Defrémont**

— Bien vivre à Savigny, — Ecologique et Solidaire (BVSES)

Bétonnage et concertation bidon conduisent à cette modification n°3 du PLU

La modification du PLU lancée par le Maire pouvait **limiter les constructions** dans notre ville en se concentrant sur ses obligations en matière de logement social. En effet, pour être en règle avec la Loi, la ville doit atteindre 25% de logements sociaux.

Ce n'est pas la piste suivie, **les constructions de logements collectifs vont se poursuivre**, c'est le choix de M Teillet. En construisant toujours plus de logements en accession, on va **multiplier les constructions** inutilement, du fait d'une notion de mixité sociale mal comprise.

Après avoir annoncé une concertation exemplaire, nous constatons que **les souhaits préférés des Saviniens** lors des « ateliers » **ne sont pas ceux retenus par la majorité.**

Effarés par certaines options prises, nous avons demandé en conseil municipal que soit tenue **une réunion publique de présentation aux habitants** comme celle organisée par notre équipe municipale le 13 septembre 2021. **Ceci nous a été refusé.**

Nous invitons les Saviniens à participer à l'enquête publique et faire connaître leur refus d'une telle révision !

N.B : Incapables d'accepter une décision majoritaire concernant le partage des tâches et des responsabilités au sein du groupe BVS, trois ont décidé de constituer un autre groupe municipal. Sachez que les cinq signataires de cette tribune, constituant le groupe municipal d'opposition le plus important, continueront à porter des propositions constructives en tous domaines dans l'intérêt des Saviniens.

Retrouvez-nous sur le site : <http://www.saves.org>

Groupe Bien vivre à Savigny, Ecologique et Solidaire (BVSES) : Lydia Bernet, Nathalie Coëtmeur, Corinne Camelot-Gardella, Bruno Guillaumot, Jacques Senicourt

— Osons Savigny —

Après la suppression de la taxe d'habitation, c'est une économie d'impôt non négligeable que font les propriétaires sur leur résidence principale. Cependant, l'augmentation de la taxe foncière, effet mécanique de l'inflation sur la valeur locative, oblige la ville, à peser chaque euro dépensé. Il en va de la responsabilité des élus de tailler dans les dépenses publiques pour stopper la frénésie de l'impôt et compenser ces hausses. Toujours plus de « gratuité », mais aussi de gaspillage, c'est toujours plus d'impôts. Nous serons attentifs à chaque dépense dans l'intérêt de tous les Saviniens et de leur pouvoir d'achat.

**Aude Hernandez et Christophe-Reynald Michel.
Conseillers municipaux du groupe
"Osons Savigny".**

— Vivons Savigny Autrement, — avec Olivier VAGNEUX

Tribune envoyée dans un format non-conforme à l'article 32 du règlement intérieur du Conseil municipal voté le 15 décembre 2022.

**Olivier VAGNEUX · olivier@vagneux.fr
vagneux.fr · 06.51.82.18.70**

I SAVIGNY Tribunes politiques I

Les textes publiés sous cette rubrique sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.

Rassemblons Savigny ! - Majorité municipale

L'automne est arrivé, les arbres se déplument et les feuilles... d'impôts sont malheureusement arrivées au sein de vos foyers.

Contrairement à ce que certains affirment, cette année encore et conformément aux engagements pris en décembre 2021, les taux communaux d'imposition n'augmentent pas !

Conscients que vous êtes déjà très largement contraints financièrement et afin de protéger toujours plus votre pouvoir d'achat, **nous avons fait le choix de ne pas imposer injustement les habitants.**

Malgré la disparition de la taxe d'habitation et des projets d'investissements importants et essentiels pour l'avenir de notre commune (centre culturel, entretien du patrimoine bâti de la ville, préservation de notre cadre de vie...), **nous tenons le cap et le taux communal d'imposition 2022 et celui de 2023 sont restés les mêmes (39,92 %).**

Si vos impôts locaux ont augmenté cette année, c'est avant tout parce que votre taxe foncière dépend aussi de la valeur locative réévaluée tous les ans par l'Etat. En effet, la révision indexée sur l'inflation est de 7,1 % ! Une augmentation aux répercussions importantes sur votre feuille d'imposition.

Préserver votre pouvoir d'achat, c'est aussi limiter les hausses de tarifs des services publics essentiels (cantine, activités périscolaires). Là où de nombreuses villes n'ont pas hésité à augmenter considérablement les tarifs, nous avons refusé de pénaliser les familles. **Ainsi, vous n'avez connu aucune hausse de tarifs en septembre 2023.**

Sans recette supplémentaire, avec une inflation record et des prix de l'énergie qui explosent, la commune repense le service public pour faire autrement mais jamais moins ! Un défi que les agents et les Elus s'évertuent à relever au quotidien.

Imaginer un nouveau service public, plus conforme à vos attentes et vos besoins, c'est aussi lancer de nouvelles concertations très attendues.

Ainsi, déjà 2 ateliers ont eu lieu relatifs **au futur plan de stationnement et de circulation**. Voirie vieillissante, trottoirs non adaptés aux personnes à mobilité réduite et très largement détériorés par les racines d'arbres, les contraintes sont nombreuses au sein de la commune. Mieux partager la route, permettre de désencombrer les rues saturées par les très nombreuses voitures, sécuriser la rue pour laisser plus de places aux circulations douces ou actives, tels sont les objectifs de cette étude.

C'est le cas également pour le **réaménagement du Parc des sports Jean Moulin**. La consultation a lieu du 15 octobre au 15 novembre et vous pouvez donner votre avis sur les équipements et leurs usages. En effet, le souhait de l'équipe municipale est d'allier sport en club de haut niveau et accès libre aux équipements sportifs. Le parc des Gâtines méconnu de nombreux habitants pourra se transformer en un lieu de promenade et de détente agréable. L'ambition est aussi d'intégrer plus de végétalisation et d'îlots de fraîcheur en repensant les parties enherbées, actuellement sous-exploitées.

Enfin, **notre projet de centre culturel évolue bien**. Les jurys de concours se poursuivent et nous aurons le plaisir de vous annoncer début 2024 le candidat architecte retenu. Un centre dédié à l'éducation à l'image intégrant 2 salles de projection, un espace de convivialité, une salle de médiation et le service culturel et vie locale. Un projet attendu et dont nous sommes déjà très fiers – bon nombre d'équipes municipales s'étant engagées avant nous, sans le concrétiser !

Savigny-sur-Orge avance avec vous, soyez-en persuadés.

Les élus du groupe « Rassemblons Savigny ! »

Salon du vin — et de la — gastronomie

Soirée
dégustation
et animation
musicale



CARRÉ RESTAURATION - DÉGUSTATION

18 & 19 novembre

SAMEDI - 10H À 22H ET DIMANCHE - 10H À 18H

GYMNASE PIERRE DE COUBERTIN - 33, AVENUE DE L'ARMÉE LECLERC

PLUS D'INFOS À [EVENEMENTS@SAVIGNY.ORG](mailto:evenements@savigny.org) - 01 69 54 40 27